



RECRUTE UN PORTEUR VACATAIRE

MISSIONS

Vous participez à l'exécution des prestations de pompes funèbres selon la définition légale (transport avant et après mise en bière, toilette, mise en bière, inhumation,...) dans le cadre de l'habilitation préfectorale délivrée à la Régie Municipale des Pompes Funèbres.

PROFIL

- Rémunérations :
 - Un minimum de 32 convois (1 convoi = 2H½) est pris en compte dans le traitement mensuel soit 80H
 - Complément de rémunération pour les tâches spécifiques assurées en dehors du cadre des convois (astreintes, prestations funéraires diverses ...)
- Horaires de travail :
 - Selon nécessité de service et en journée en fonction des horaires des cérémonies. L'agent est soumis au système de l'astreinte à domicile : environ 1 semaine sur 9 et peut-être appelé à se déplacer en dehors des heures normales de travail, la nuit ou les week-ends/ fériés compris, pour seconder un maître de cérémonie et effectuer, à la demande des familles ou sur réquisition de police, des prestations de Pompes Funèbres selon la définition légale et conformément à l'habilitation préfectorale délivrée à la Régie Municipale des Pompes Funèbres,
- Tenue de travail :

Le service fournira une tenue (costume, cravate, chemise, chaussures) dont le port est impératif.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV) à Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville, BP 30010, 56315 Lorient Cedex, ou par mail : recrutement@mairie-orient.fr